

## **ARRETE COMMUNAUTAIRE**

### **N° ARR 2023\_041 : ARRÊTÉ PORTANT COMPOSITION DU COMITÉ DES PARTENAIRES DE LA CABA**

Le Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et en particulier son article L.5211-9 ;

Vu la délibération n° DEL\_2022\_144 en date du 15 décembre 2022 approuvant la création et les principes de composition du Comité des Partenaires de la CABA ;

Considérant que le Comité des Partenaires est composé de 6 collèges de représentants ;

Considérant que, par délibération n° DEL\_2022\_144, le Conseil Communautaire a désigné ses représentants au sein du collège n°1 des élus et collectivités et autorisé Monsieur le Président de la CABA à préciser la composition nominative des membres désignés par arrêté ;

Considérant que, conformément à la délibération n° DEL\_2022\_144, la constitution du collège n°3 Habitants a fait l'objet d'un appel à candidatures et d'un tirage au sort en octobre 2023 afin de définir un membre titulaire et un membre suppléant pour chacun des 4 sous-bassins de la CABA et chacun des 6 conseils de quartier de la Ville d'Aurillac ;

### **ARRÊTE :**

**ARTICLE 1 :** La composition du Comité des Partenaires est fixée comme suit :

#### **\* Collège n°1 Élus/Collectivités :**

Président de la CABA : Pierre MATHONIER

Vice-Président en charge des Mobilités et des Transports urbains : Sébastien PRAT

Conseiller délégué attaché au Vice-Président en charge des Mobilités et des Transports urbains : Jean-François BARRIER

Vice-Président délégué aux transports de la Région Auvergne-Rhône-Alpes : Frédéric AGUILERA, ou son représentant

Président du Conseil départemental du Cantal : Bruno FAURE, ou son représentant

Représentants des communes membres de la CABA :

Ville d'Aurillac : Bernard BERTHELIER

Sous-bassin Vallée de l'Authre : Michel COSNIER

Sous-bassin Vallée de la Cère : Jean-Luc TOURLAN

Sous-bassin Vallée de la Jordanne : Jean-Michel FAUBLADIER

Sous-bassin Ouest-Agglomération : Michel BAISSAC

#### **\* Collège n°2 Employeurs :**

Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) : Laurent LADOUX, ou son représentant

Représentant d'entreprise : Elise BURGAIN (Cycl'of Course)

Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) : Thierry PERBET, ou son représentant

Représentant d'entreprise : Amélie LAYBROS

Président de la Chambre d'Agriculture : Patrick ESCURE, ou son représentant

Directrice du Centre Hospitalier Henri Mondor : Christine WILHELM, ou son représentant

Directeur attaché du Centre Médico-Chirurgical de Tronquières (CMC) : Nicolas PAYEN

**\* Collège N°3 Habitants :**

Sous-bassin Vallée de l'Authre

Titulaire : Jean-François FAURE

Suppléante : Elodie NOURY

Sous-bassin Vallée de la Cère

Titulaire : Xavier BARBEAU

Suppléant : Pierre FABREGUES

Sous-bassin Vallée de la Jordanne

Titulaire : Eric MARTINS DA FONSECA

Suppléant : /

Sous-bassin Ouest-Agglomération

Titulaire : Vincent FELGINES

Suppléant : Calite HERNANDEZ

Conseil de Quartier 1 - Aurillac

Titulaire : René GINOUX

Suppléante : Christelle MOINS

Conseil de Quartier 2 - Aurillac

Titulaire : Max JAQUI

Suppléant : /

Conseil de Quartier 3 - Aurillac

Titulaire : Pierre VERNET

Suppléant : Jacques LOUBARESSE

Conseil de Quartier 4 - Aurillac

Titulaire : Jérôme FARGEON

Suppléant : Alain ARMANDIE

Conseil de Quartier 5 - Aurillac

Titulaire : /

Suppléant : /

Conseil de Quartier 6 - Aurillac

Titulaire : Jean-Pierre ROUME

Suppléant : Khalid HUSSAIN

**\* Collège n°4 Associations :**

FNAUT AUTA : Pierre POMMAREL

Président de l'AFAPCA : Gérard PRADAL

Président VéloCité 15 : Max JAQUI

Président de l'ADAPEI : Alain COSTES

Elu représentant des adhérents de l'APF France Handicap Cantal : Jérémie ANDRIEU

Présidente de Surdi15 : Danielle ARPAILLANGES

Représentant de l'Association Voir Ensemble : Marie-France MOUGERY

Représentant de l'Association Que Choisir Aurillac : Jean-Claude MARONNE

Président de la PEEP : Paul DUPEYRON

Président de la FCPE : Jean-Marie BENOIT

Présidente de l'APEL : Céline JOANNY

Représentant de la FEBA : /

Vice-Président de la Mission Locale de l'arrondissement d'Aurillac : Hubert BONHOMMET

Président d'Habitat Jeunes Cantal : Jacob BENSAID

Président d'Accent Jeunes Cantal : Philippe BESOMBES

**\* Collège n°5 Partenaires Institutionnels :**

Proviseur du lycée Monnet – Cortat : Jean-Roch PIOCH

Président de l'ensemble scolaire du Groupe Gerbert : Jean-Louis TOURDE

Principale du Collège de la Ponétie : Dominique NEZOT

Directrice de l'École Primaire d'Arpajon-sur-Cère : Mme LACOSTE

Directrice de l'École de Jussac : Mme BOISSIER

Gestionnaire du Campus Universitaire d'Aurillac : Franck LACROIX

Directeur Territorial Pôle Emploi Cantal : Sébastien FAURE-ROUQUIE

**\* Collège n°6 Opérateurs de transports :**

Directeur de Stabus : Dominique POULAIN

Représentant SNCF : Karine CHANY

Représentant FNTV Cantal : Bernard CIPRIANI

**ARTICLE 2** : Le présent arrêté sera publié conformément à la législation en vigueur en la matière et une copie sera transmise à Monsieur le Préfet au titre du contrôle de légalité.

**ARTICLE 3** : Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand, ou par l'application Telerecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

L'auteur de l'arrêté peut être également saisi d'un recours gracieux dans le même délai.

Fait à Aurillac, le 1 décembre 2023  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Pierre MATHONIER.